

jusqu'à 5 heures du matin. A cette heure, il se trouva parfaitement guéri, sans qu'il lui restât aucune douleur ou enflure, ni aucune apparence du mal qu'il avait au genou. Il en fut si étonné que, ne pouvant se persuader qu'il fut guéri, si promptement, il en voulut faire diverses épreuves, marchant par le dortoir et allant dans les chambres de tous les religieux. Il se rendit ensuite au chœur où il se tint à genoux pendant une demi-heure avec autant de liberté que s'il n'avait jamais eu de mal.

Les actes des enquêtes constatent de plus, pour cette année 1717, quatre autres cas de maux aux genoux qui furent guéris par l'intercession du Frère Didace.

Le 19 du mois de juillet 1717, M. Glandelet constata la guérison miraculeuse suivante :

Charles Antoine de Tonnancourt, fils de René Godefroy de Tonnancourt, alors Lieutenant-Général des Trois-Rivières, étant encore tout petit, fut affligé d'une excroissance de chair dans la gorge, des deux côtés, de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette excroissance lui ôtait l'usage de la parole jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans qu'il avait, le faisait bien souffrir et menaçait de l'étouffer. Le chirurgien voulait la lui enlever, mais sa mère ne put y consentir. Suivant l'avis de quelques personnes de piété, elle invoqua le Frère Didace et appliqua sur l'endroit de la gorge le plus souffrant un morceau de sa robe. Elle conduisit de plus son enfant au tombeau du Frère Didace pendant neuf jours et l'enfant fut parfaitement guéri.

M. BASSET

Monsieur Jean Basset, curé de la Pointe-aux-Trembles de Neuville, qui a fondé le couvent des Sœurs de la Congrégation dans cette paroisse, écrivit le 1er novembre 1704 au Père Joseph Denis une lettre dans laquelle, après avoir fait connaître qu'il conservait une vénération toute particulière pour le Frère Didace, il rend compte de la guérison d'une grave maladie d'un de ses paroissiens, du nom de Julien Constantineau, obtenu par l'intercession de ce bon religieux. Cette guérison se fit d'une manière presque instantanée, pendant la nuit, après avoir mis sur lui le soir un morceau de la robe du Frère Didace.

M. FRS CHÈRE

Le manuscrit, d'où est extrait tout ce qui précède, renferme aussi la copie d'une lettre de M. François Chère, (1) prêtre de Saint

(1) M. François Chère, né le 7 mai 1683 dans le district de Clermont, arrive au Canada le 6 oct. 1712, "Homme simple, dit Tanguay; mais à grands talents, directeur de la Sainte Famille, grand confesseur et grand prédicateur." Il mourut à Montréal le 24 mai 1744 à l'âge de 67 ans.